

LES PLUS DE
DE LA FORMATION

- Une présentation optimisée des états réglementaires en lien avec les aspects comptables et financiers.
- Des références pour le process de traitement et de sécurisation pour la production des états réglementaires.
- Des contrôles clés identifiés pour le reporting réglementaire et la communication financière

**2 JOURS**/14h

8h45 - 17h30

**Présentielle**

Paris intra muros

Adhérents IFACI :
1545 € HT
Non adhérents :
1695 € HT

Déjeuner(s) inclus

CPE

14



16 participants

ref.

Environnement

**2 DATES**

• 15/05 au 16/05 • 30/10 au 31/10

CONTRÔLER ET AUDITER LE REPORTING RÉGLEMENTAIRE BÂLE III

Les évolutions réglementaires obligent les établissements bancaires à une meilleure adéquation de leurs fonds propres aux risques inhérents à leurs activités, mais aussi à accroître leur communication en direction du superviseur. L'audit interne est un acteur incontournable pour la sécurisation du reporting réglementaire Bâle III et pour s'assurer que l'établissement respecte ses obligations de manière efficace et efficiente.

PARTICIPANTS

Auditeurs internes, contrôleurs internes.

Accessibilité - cf. page 11

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaître** les règles prudentielles et les points comptables indispensables à la production des états réglementaires et au calcul des ratios
- **Exploiter** la comptabilité et les travaux de la Direction des risques et du Contrôle permanent pour s'assurer de la conformité des états réglementaires et des ratios déclarés
- **Identifier** les points clés des dispositifs de production des états réglementaires pour évaluer leur efficacité et leur efficience
- **Synthétiser** l'analyse des données comptables, financières, réglementaires, pour s'assurer du respect par l'établissement bancaire des obligations inhérentes au Pilier 3

CONTENU

- **La réglementation prudentielle :**
 - Bâle III, CRR, CRD IV, Arrêté du 3 novembre 2014 ;
 - les états réglementaires (COREP, FINREP) et les ratios réglementaires (LCR, NSFR, levier) ;
 - la communication (Pilier 3).
- **Les process pour la production des états réglementaires :**
 - organisation et traitements ;
 - sécurisation et piste d'audit ;
 - contrôles de 1er niveau.

→ **Le dispositif de couverture des risques inhérents à la production des états réglementaires :**

- surveillance des risques ;
- contrôles de 2nd niveau.

→ **L'audit du reporting réglementaire :**

- respect des obligations réglementaires : audit de la conformité ;
- process de production et de sécurisation du reporting réglementaire : audit de l'efficacité et de l'efficience.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expérience et d'exposés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Progression des apprentissages et évaluation des acquis des participants réalisés par le formateur tout au long de la formation (temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînements, quiz...).

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

INTERVENANT

Formation conçue et animée par Jean-François CARON, expert certifié en l'audit interne avec une grande expérience en environnement bancaire.

Code formation : 25BAL**Inscription inter : formation@ifaci.com**Information :
01 40 08 (48 08 / 47 85)**www.ifaci.com**

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités : contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou **intra@ifaci.com**